

tenue par Monsieur Tronel, Juge des Référés

En présence de Madame Ramillet, Greffière

14 heures 45

01) DOSSIER N° 2507804

RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel

Titre de l'affaire Demande de suspendre l'exécution de la décision du 23 septembre 2025 du préfet des Côtes-d'Armor portant invalidation des résultats de l'épreuve théorique générale du permis de conduire obtenue le 19 avril 2022

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Maître BLEVIN Pierre-Alexis (Cour)

Défendeur

PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR

15 heures 00

01) DOSSIER N° 2507905

RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel

Titre de l'affaire Demande de suspendre l'exécution de la décision du 10 octobre 2025 par laquelle la ministre des armées et des anciens combattants a refusé d'agrérer sa demande du 8 septembre 2025 de résiliation de son contrat d'engagement courant jusqu'au 16 décembre 2025

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Maître BEAUCHEMIN KRZYKALA Agathe (Cour)

Défendeur

MINISTERE DES ARMEES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

15 heures 30

01) DOSSIER N° 2507961

RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel

Titre de l'affaire Demande de suspendre l'exécution de l'arrêté du 7 novembre 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a refusé de renouveler sa carte de résident et de lui délivrer tout autre titre de séjour

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Maître BOAMAH Barbara (Cour)

Défendeur

PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE

15 heures 30

02) DOSSIER N° 2508101

RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel

Titre de l'affaire Demandent de suspendre l'exécution de la note de service du 18 novembre 2025 par laquelle la présidente de la communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale a encadré l'exercice du droit de grève des maîtres-nageurs sauveteurs en imposant le respect d'un délai de prévenance et une obligation de préciser l'heure et la durée de la cessation d'activité pour l'agent qui se déclare gréviste

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur SYNDICAT NATIONAL PROFESSIONNEL DES MAITRES NAGEURS SAUVETEURS M. le bâtonnier BUORS Franck

SYNDICAT CFTC DES TERRITORIAUX FINISTERE

M. le bâtonnier BUORS Franck

Défendeur COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE SOCIETE D'AVOCATS SEBAN & ASSOCIES

Arrêté le 09/12/2025

Le président du tribunal